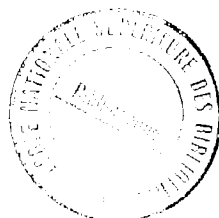


LES BIBLIOTHÈQUES MUNICIPALES  
FRANÇAISES : ETUDE DES STATISTI-  
QUES DE 1971 \_\_\_\_\_



## I N T R O D U C T I O N

Cette étude se propose de traiter des statistiques de 1971; cette année-là en effet les statistiques des bibliothèques ont été pour la première fois ventilées par communes de plus de 20 000 habitants et publiées dans : France. Bibliothèques et lecture publique (Direction) - Bibliothèques municipales, statistiques 1971.

Dans la deuxième partie (Résultats par communes) de cette publication, qui servira de base à notre travail, les chiffres recueillis à partir des rapports annuels des bibliothèques municipales ont été regroupés (les achats de livres par ex., placés par les bibliothèques, suivant les cas, dans la rubrique "Investissements" ou "Fonctionnement" ont été systématiquement inclus dans la rubrique "Dépenses de fonctionnement") et mis en rapport avec la population des villes, permettant une approche spatiale et quantitative.

Les statistiques des années 1969 et 1970, publiées dans le Bulletin des Bibliothèques de France, permettaient d'apprécier l'évolution et la situation globales des bibliothèques; la ventilation par communes, en faisant ressortir les différences au niveau des cellules de base, complète et affine le diagnostic de l'état des bibliothèques municipales.

Cependant quelques réserves peuvent être émises sur ces statistiques et sur la manière dont elles ont été établies :

- au niveau du choix des critères : la publication donne des indications chiffrées sur le potentiel des bibliothèques municipales : locaux, personnel, fonctionnement, investissements, acquisitions, mais n'en donne pas sur l'utilisation de ce potentiel. L'usage exhaustif du rapport annuel apporterait pourtant des renseignements intéressants sur les chiffres de prêt et le nombre de lecteurs inscrits, qui constituent des révélateurs de l'activité d'une bibliothèque aussi importants que les dépenses et les recettes;

- certains chiffres mentionnés paraissent parfois douteux : cela tient en partie à la forme du questionnaire du rapport annuel \* : qu'entendait

---

\* La brochure : France. Bibliothèques et lecture publique (Direction) - Bibliothèques municipales, statistiques 1971, contient un exemplaire du rapport annuel.

par exemple la Direction des Bibliothèques et de la Lecture Publique par : "Autres dépenses" (rubrique : dépenses de fonctionnement) ? Nous aurons l'occasion de constater plus loin l'énormité de certains chiffres. En fait la rubrique 12 : "Autres dépenses" du rapport annuel est une rubrique fourre-tout (aucune explication sur le contenu de cette rubrique n'est donnée dans le recueil de statistiques que nous utilisons). En général les bibliothèques y placent une partie des dépenses "directes" : fournitures diverses, petits matériels, et des dépenses "indirectes" : éclairage, chauffage, frais d'administration, frais divers. Les choses se compliquent lorsque certaines bibliothèques y incluent des dépenses d'amortissement des immeubles où se trouve la bibliothèque, ou le remboursement d'une partie du déficit du budget de la commune. On voit que les dépenses de fonctionnement recouvrent un grand nombre de catégories : pour cerner les frontières assez floues de ces dépenses à l'intérieur de l'ensemble des dépenses effectuées par la Mairie pour la bibliothèque, et pour pouvoir effectuer des comparaisons plus justes avec d'autres villes, il serait nécessaire de préciser exactement les dépenses à porter dans la rubrique "Autres dépenses".

- La population retenue (recensement de 1968) est celle des communes : pour les grandes villes, c'est ne pas tenir compte de la réalité des agglomérations, que desservent en fait les bibliothèques et qui dépassent le cadre communal.

D'autre part, on peut regretter que la ventilation des statistiques par commune n'ait pas été poursuivie pour les années postérieures à 1971 : les statistiques que nous utilisons ne peuvent que constituer une photographie, imparfaite, de la situation des bibliothèques municipales en 1971. Depuis cette date, l'évolution a été rapide. Mais on peut penser que certaines situations et tendances remarquées en 1971 se retrouvent actuellement, mais à une échelle différente.

La démarche que nous proposons pour le traitement des statistiques ventilées par commune est essentiellement cartographique et se propose surtout d'étudier et de comparer l'activité des bibliothèques municipales davantage que leur potentiel matériel (locaux, véhicules, collections) :

- cartographie des bibliothèques municipales et de leur poids respectif (carte inventaire et "photographie" de la situation)

- essai d'insertion cartographique dans leur contexte (économique, politique).

La cartographie permettra : - de redonner à l'inventaire des bibliothèques municipales sa dimension spatiale; - de faire ressortir certaines tendances qui

apparaissent moins facilement ou pas du tout à la simple lecture des chiffres; - de fournir matière à un commentaire plus complet.

Mais avant de procéder à l'analyse cartographique et graphique, examinons rapidement la situation d'ensemble des bibliothèques municipales en 1971, et par rapport aux autres années.

- : - : - : -

## I. SITUATION D'ENSEMBLE DES BIBLIOTHÈQUES MUNICIPALES EN 1971

Les bibliothèques municipales françaises accusent un certain retard par rapport, entre autres, à celles de quelques pays voisins. Les bibliothèques d'Angleterre et du Pays de Galles par exemple ont des dépenses de fonctionnement trois<sup>fois</sup> plus élevées, emploient quatre fois plus de personnel et prêtent neuf fois plus de livres à domicile (1971).

Sur les 37 708 communes françaises, seules 850 ont une bibliothèque municipale et seulement 54 une bibliothèque municipale classée. Il est vrai que l'énorme majorité des communes française est de très petite taille : cette pléthore constitue un obstacle à l'amélioration du réseau des bibliothèques.

Les bibliothèques des communes de moins de 20 000 habitants fonctionnent le moins bien (dépenses d'investissement et de fonctionnement ainsi que nombre de livres prêtés par habitant inférieurs à la moyenne : cf. tableau 4 et 21, partie: Résultats Généraux des "statistiques 1971").

Par contre, ce sont les bibliothèques des communes de 100 à 300 000 habitants qui fonctionnent, en moyenne, avec le plus d'efficacité, si l'on considère les prêts de livres par habitant et les dépenses de fonctionnement /hab. de 1970 à 1973.

Les communes de plus de 300 000 hab. quant à elles investissent le plus pour leurs bibliothèques.

La situation d'ensemble des bibliothèques municipales s'améliore cependant d'année en année : la fig. 1 : "Evolution du nombre de livres prêtés / hab. et des dépenses d'investissement et de fonctionnement de 1970-73" fait apparaître cette progression (depuis 1968 notamment, date de l'examen en conseil interministériel du Rapport du groupe d'étude sur la lecture publique, la participation de l'Etat aux dépenses des bibliothèques municipales a augmenté. Elle reste cependant encore faible : 5,62 % des dépenses totales, inférieure par ex. à la subvention allouée aux 61 Bibliothèques Centrales de Prêt). On constate cependant un ralentissement des prêts à domicile et une baisse des investissements à partir de 1973, date à laquelle a débuté une certaine récession économique.

Les résultats généraux ainsi que leurs commentaires figurant en première partie du recueil de statistiques constituent une analyse détaillée de la situation présentée ci-dessus à l'aide de quelques chiffres significatifs (rappe-  
lons que les résultats généraux et les commentaires de l'enquête statistique

figurent chaque année dans le Bulletin des Bibliothèques de France, depuis 1972).

- : - : - : -

## II. ETUDE DE LA REPARTITION GEOGRAPHIQUE ET DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

### DES BIBLIOTHEQUES MUNICIPALES

La donnée de base que nous utiliserons pour la comparaison des bibliothèques municipales entre elles est le chiffre total des "dépenses de fonctionnement", (colonne 8, statistiques des bibliothèques municipales = dépenses de personnel + acquisitions + reliure + autres dépenses).

Pourquoi ce choix ? Les dépenses de fonctionnement ont été retenues parce qu'elles sont significatives de l'ensemble de l'activité d'une bibliothèque municipale, davantage que les dépenses d'investissement (colonne 4) qui sont inexistantes certaines années et dont le montant varie en fonction des travaux entrepris, et davantage que les seuls chiffres de personnel (colonne 25) ou de surface des locaux (colonne 20-24), d'autant plus que la surface n'est en général pas directement proportionnelle à l'importance d'une bibliothèque.

A partir de la liste des bibliothèques municipales, une première démarche a été entreprise, pour donner une idée de la répartition et de l'importance respective des bibliothèques :

#### 1) Cartographie des 297 bibliothèques municipales des villes de plus de 20 000 hab. (fig. 2) ou fig. 3.

Cartographier ces bibliothèques municipales revient pratiquement à cartographier le réseau urbain que composent les villes de plus de 20 000 hab. : en effet seules 29 villes de cette catégorie (= 9,7 % du total) n'ont pas de bibliothèque et 9 (= 3 %) n'ont pas envoyé de rapport, soit 38 en tout (13 %) n'apparaissant pas sur la carte. La Gironde (4 villes sur 8), le Nord (6 sur 20), les Bouches du Rhône (2 sur 9) et l'Essonne sont les départements où l'on trouve le plus de villes de plus de 20 000 hab. n'ayant pas de bibliothèque municipale.

La carte de la fig. 2 fait apparaître :

- des zones à forte densité urbaine : région parisienne (100 bibliothèques municipales sur 297 s'y trouvent) sans compter Paris et ses 80 annexes, la région du Nord (une vingtaine de villes de plus de 20 000 hab. groupées sur 2,2 % de la superficie de la France), la région Rhône-Alpes, surtout autour de Lyon, et le Sud de la Provence. La fig. 3 permettra de vérifier pour une partie de ces bibliothèques si la quantité s'accompagne de la qualité;

- des zones à densité moyenne : Alsace, Centre, Haute-Normandie, Pays de la Loire, Lorraine;
- des "zones d'ombre", à faible densité urbaine et avec une majorité de villes de petite taille : Bretagne intérieure, Nord de la Provence, une partie de la Bourgogne et de la Champagne, la Corse et surtout le Massif Central. Toutes ces régions souffrent d'un certain retard par rapport au reste de la France.

En fait la densité des villes de plus de 20 000 hab. est dans une large mesure liée au niveau d'activité économique des régions. Pour l'ensemble de la France, à l'Est d'une ligne Le Havre-Montpellier, on trouve les régions les plus dynamiques et le plus de villes, donc de bibliothèques municipales.

2) Les dépenses de fonctionnement des bibliothèques municipales des villes de plus de 50 000 hab. (fig. 3, 4 et 5; tableau 2,3 et 4)

\* Carte de la fig. 3 - Sur cette carte comparant la taille des villes et leurs dépenses de fonctionnement, ne figurent plus les villes de 20 à 50 000 hab. : leur présence aurait rendu la carte illisible. Au vu des chiffres concernant les bibliothèques des villes de moins de 50 000 hab. on constate une très grande diversité des situations, souvent à l'intérieur d'une même région, bien que dans certains cas il y ait similitude avec la situation des bibliothèques municipales des villes voisines de plus de 50 000 hab.

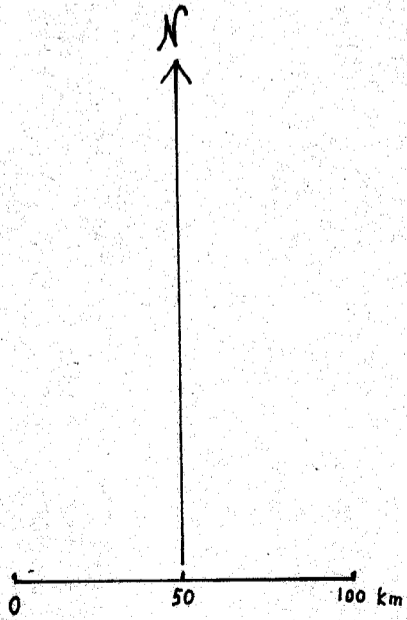
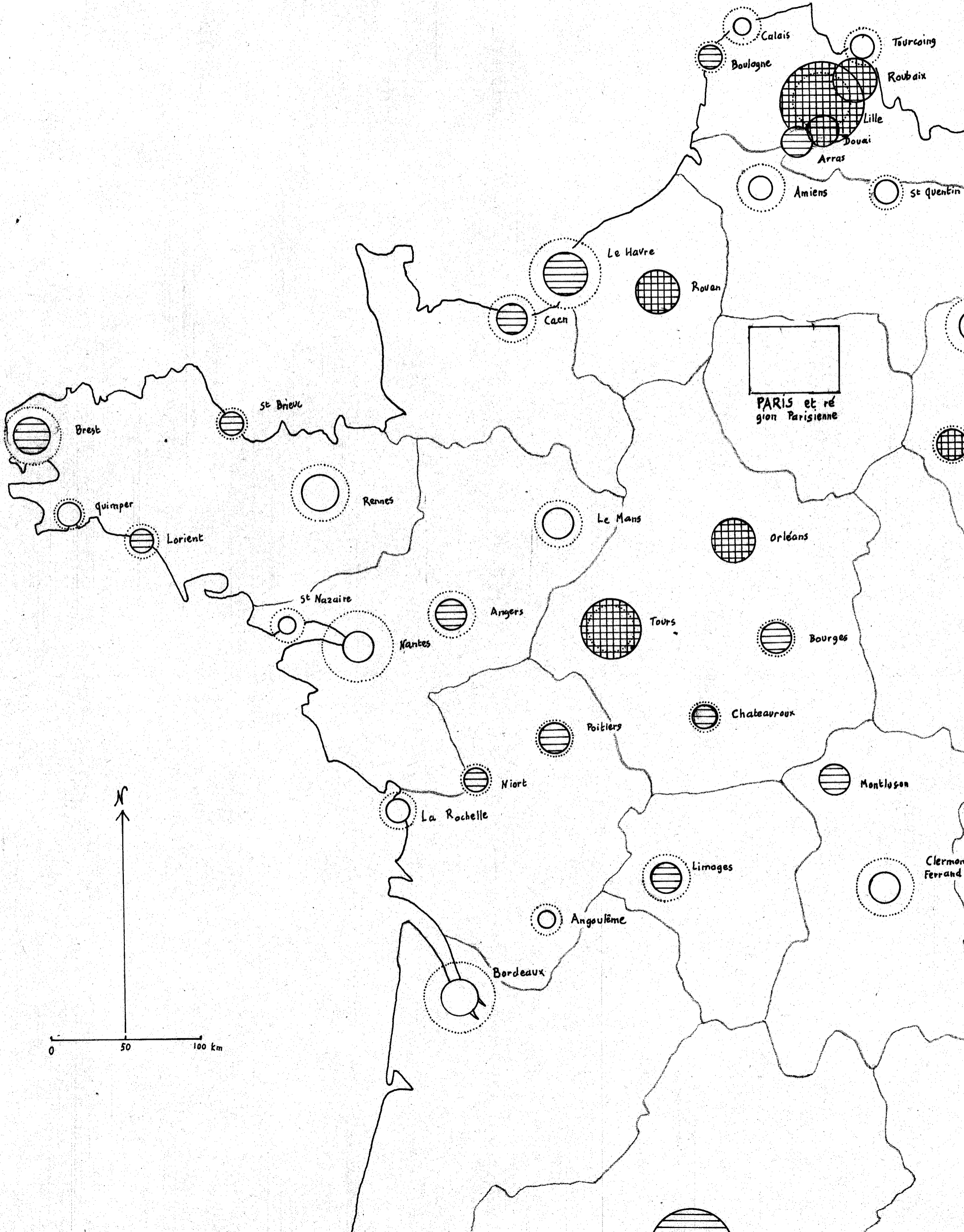
Les régions dont les bibliothèques sont le mieux dotées en crédits de fonctionnement (en chiffres absolus et en francs/hab.; rappelons que dans le chiffre en francs/hab. sont incluses les dépenses directes de l'Etat figurant dans les colonnes 18 et 19; mais elles dépassent rarement 5 % du total et sont attribuées de façon régulière aux bibliothèques des villes de plus de 60 000 hab. et aux bibliothèques municipales classées) sont :

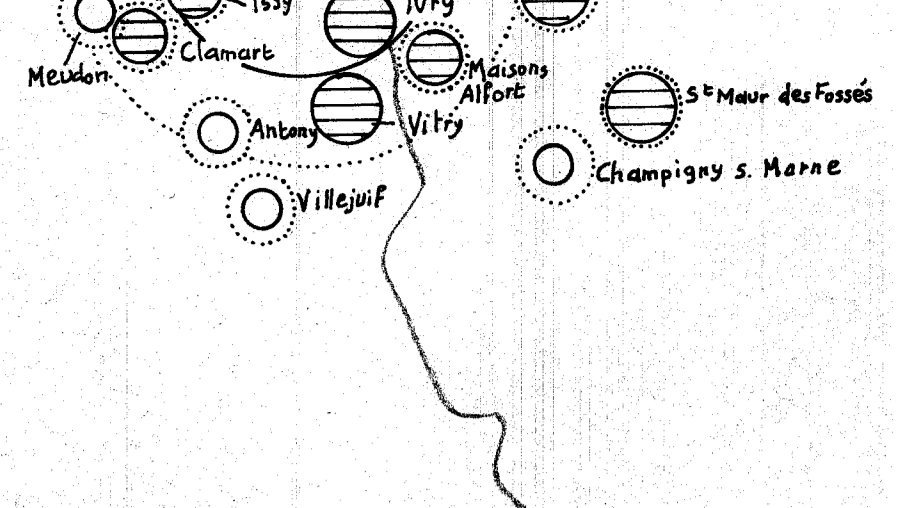
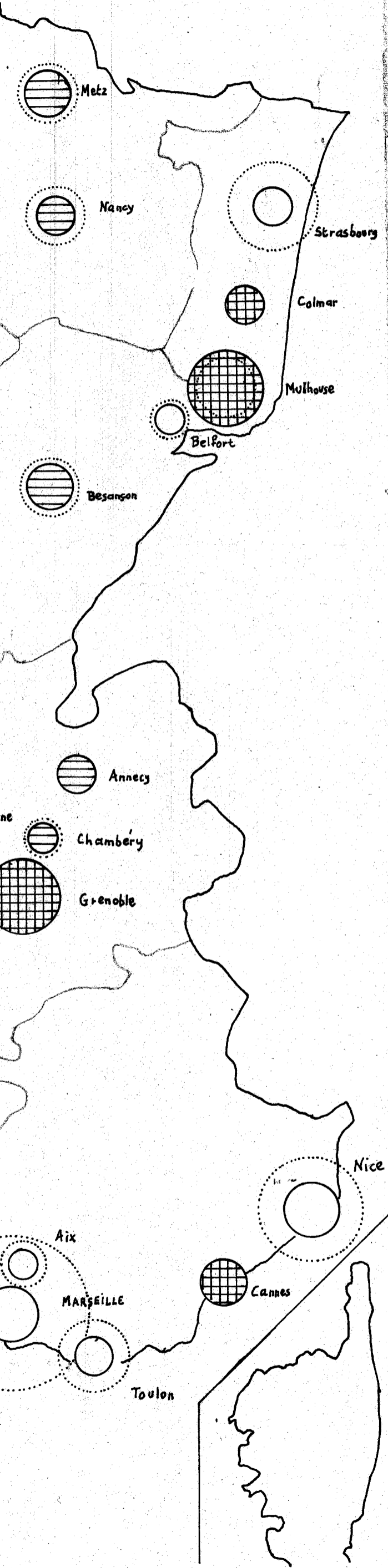
- le Nord (cependant 6 villes de plus de 20 000 hab. sur 20 n'ont pas de bibliothèque)
- l'Alsace, malgré la faiblesse de Strasbourg, due au fait que sa Bibliothèque Nationale et Universitaire joue également le rôle de bibliothèque publique;
- la région Rhône-Alpes
- le Centre, grâce notamment à Tours et Orléans, et la Normandie.

Dans l'ensemble ce sont des communes de la moitié nord du pays qui apparaissent comme ayant tendance à dépenser plus pour la lecture publique.

Certaines régions qui étaient dans le peloton de tête pour la densité (fig. 2) disparaissent et figurent parmi les régions défavorisées qui sont (fig.3):







**LEGENDE:** limite de "région de programme"  
 \* Population des communes de plus de 50000 hab. ayant une bibliothèque:

mm:		
5		50 - 60 000 hab.
9		60 - 80 000 hab.
10		80 - 100 000 hab.
11		100 - 150 000 hab.
14		150 - 200 000 hab.
17		200 - 300 000 hab.
21		300 - 400 000 hab.
25		500 - 600 000 hab.
34		

MARSEILLE : 893 771 hab. :  $\phi = 37$  mm  
 PARIS : 2 607 625 hab. :  $\phi = 60$  mm.

\* Bibliothèques municipales des communes de plus de 50000 hab.:  
Total des dépenses de fonctionnement d'origine communale, 1971 (en francs):

mm:		
5		0 - 250 000 F
7		250.000 - 500.000
9		500.000 - 1.000.000
11		1.000.000 - 1.500.000
13		1.500.000 - 2.000.000
18		2.000.000 - 3.000.000
25		3.000.000 - 4.000.000

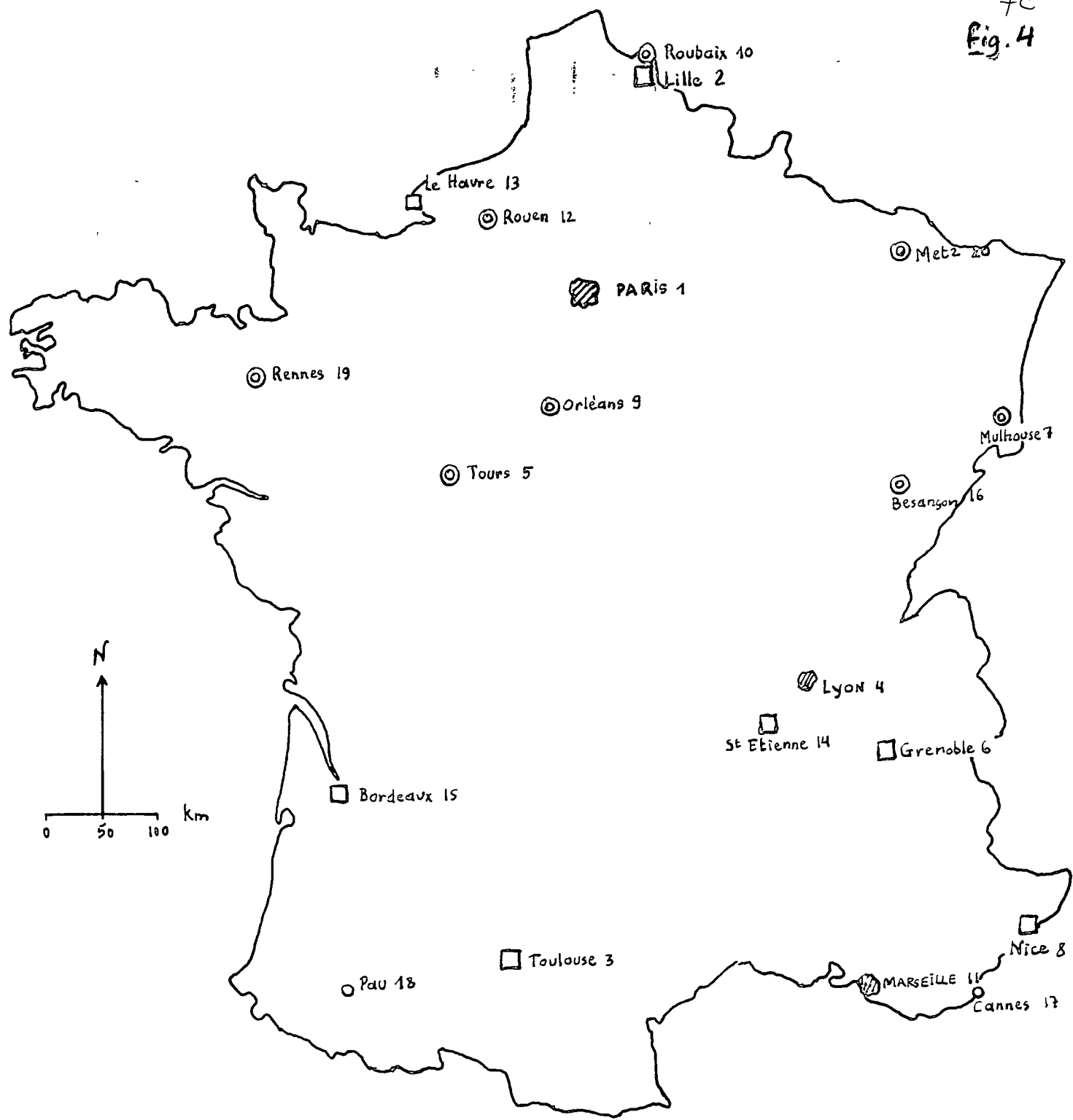
\* Total des dépenses de fonctionnement, en francs par habitant [commune + état]:

	Moins de <u>6,1 F/hab</u> , moyenne nationale, Paris inclus.
	6,10 F - 12,20 F / hab.
	> 12,20 F / hab.

Rang	Classement/ Population	Ville et population	Dépenses de fonctionnement (Francs.)	Surface en m <sup>2</sup> (centrale et succursales)	Personnel		% des dépenses de personnel / total des dépenses
					Total	Professionnels	
1	1	Paris 2.607.625	9.465.027	19 051	291	112	67,5
2	1 1	Lille 194.948	3.788.039	7800	45	8	21,8
3	4	Toulouse 380.340	3.774.394	9804	69,4	20	36,4
4	3	Lyon 535.000	3.153.000	10 693	88,1	16	57,1
5	2 3	Tours 132.861	2.173.000	10 089	54	10	46,4
6	1 5	Grenoble 165.902	2.145.000	12 900	60	26	65
7	3 0	Mulhouse 118.558	2.000 836	2246	52	17	47,1
8	5	Nice 325.400	1.891.000	3520	95	5	57,5
9	3 6	Orléans 100.134	1.810.134	2400	36	6	24,2
10	3 1	Roubaix 114.774	1.785.000	2440	30	0	29
11	2	Marseille 893.000	1.701.400	9175	48	12	44
12	2 6	Rouen 124.577	1.699.000	7800	44	19	56,2
13	1 0	Le Havre 200.940	1.528.966	4600	28	7	39,6
14	9	St Etienne 225.136	1.505.120	2950	35	8	48
15	6	Bordeaux 270.996	1.277.164	10700	54	10	77
16	2 9	Besançon 119.474	1.096.000	2650	18	6	36
17	6 1	Cannes 68.021	1.088.000	1900	14	2	28,4
18	5 1	Paris 76.227	1.063.000	4300	26	8	43,4
19	1 2	Rennes 188.515	1.058.000	2600	20	5	46,8
20	3 3	Metz 113.586	1.040.667	1400	28	4	63,3

46,7 % = m

m. des villes  
de + de 200000 h  
= 46 %.



**LEGENDE**  
Population et classement des villes:  
○ 50-100 000 hab. 18  
◎ 100-200 000 hab. 7  
□ 200-500 000 hab. 2  
⊞ + de 500 000 hab. 1

Total des dépenses de fonctionnement des Bibliothèques Municipales : carte des 20 premières villes

la Provence, la Corse, l'Aquitaine, Midi-Pyrénées, Massif Central, Bretagne, Bourgogne, Franche-Comté. La région parisienne elle-même apparaît dans certains secteurs assez peu favorisée.

En comparant la fig. 2 à la fig. 3 on constate que, contrairement à ce qu'on pourrait penser, les grandes villes dans la plupart des cas n'ont pas des dépenses proportionnelles à leur taille (ex. : Marseille, 893 000 hab. dépense moins en chiffres absolus que Tours, 132 000 hab.).

Cette constatation peut être faite également au vu du :

\* tableau 1 : classement des 20 premières bibliothèques municipales (villes de plus de 20 000 hab.), d'après les dépenses de fonctionnement en chiffres absolus (cartographie : fig. 4), avec leur surface et le chiffre de personnel.

Ce classement est donc en général différent du classement d'après la population. Parmi les villes dont le décalage est important, on remarque : Marseille (deuxième pour la population, onzième pour les dépenses), Bordeaux (sixième et avec une agglomération de 550 000 hab., quinaisième), Rennes (douzième, dix-neuvième) etc.

Certaines grandes villes sont même absentes du classement : Nantes, Strasbourg, Toulon, Montpellier, Brest, Reims, Clermont, Dijon, Le Mans sont remplacées par des villes plus petites (la plus petite étant Pau : 76 227 hab.).

Parmi ces 20 bibliothèques, 8, soit la majorité relative se trouvent dans une ville de 100 à 200 000 hab. Ceci vérifie la moyenne nationale où ce sont les communes de 100 à 300 000 hab. qui ont le plus dépensé pour le fonctionnement de leurs bibliothèques, en valeur absolue (39 285 000 fr.-) et relative (8 fr.- /hab.). 18 bibliothèques sont classées : ceci s'explique en partie par le fait que la majorité des bibliothèques municipales classées se trouvent dans des villes de plus de 100 000 hab.

Quels sont les moyens en locaux et en personnel de ces 20 premières bibliothèques ?

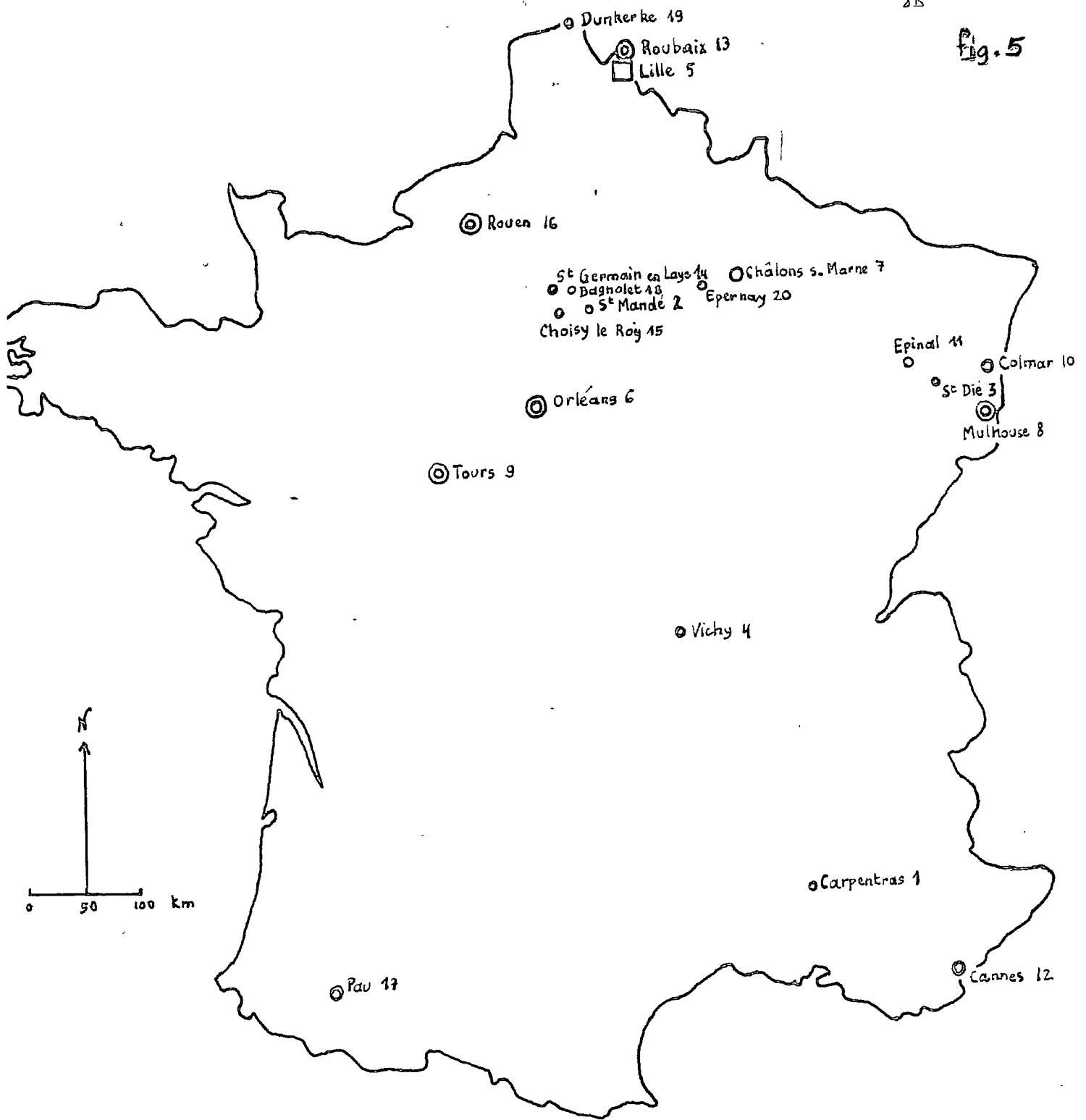
- la surface des locaux (colonne 5 du tableau 1) voisine les 10 000 m<sup>2</sup> pour les 6 premières bibliothèques. Pour les autres, la diversité est plus grande (ex. : Nice, 325 000 hab., qui a moins de surface de locaux que Pau, 76 227 hab.).
- Les chiffres de personnel sont très variables. Les bibliothèques employant beaucoup de personnel (ex. : Nice : 95 personnes) n'emploient pas toujours plus de professionnels qu'ailleurs. Marseille a des effectifs en personnel ~~plus~~ supérieurs à ceux de Lille, mais dépense moins pour leur rémunération (Lille :

## les vingt premières bibliothèques.

Tableau 2

Classement	Classement/ Population	Ville et population	Dépenses de fonctionnement en F/hab.	Surface en m <sup>2</sup> /hab. (centrale + succursales)
1	271	Carpentras 22.130 hab.	35,84 F/hab.	0,067 m <sup>2</sup> /hab
2	258	St. Mandé 23.312	28,13	0,041
3	226	St. Dié 26.340	26,02	0,094
4	171	Vichy 33.898	24,95	0,022
5	11	Lille 194.948	19,85	0,040
6	36	Orléans 100.134	18,74	0,024
7	82	Châlons s. Marne 54.075	17,64	0,019
8	30	Mulhouse 118.558	17,46	0,018
9	23	Tours 132.861	17,01	0,075
10	66	Colmar 62.341	16,86	0,041
11	142	Epinal 39.991	16,40	0,080
12	64	Cannes 68.021	16,16	0,027
13	31	Roubaix 114.774	15,56	0,021
14	134	St. Germain en Laye 41.190	14,78	0,017
15	131	Choisy le Roi 41.711	14,74	0,024
16	26	Rouen 124.577 [aggl. : 366.000.]	14,69	0,062
17	51	Pau 76.227	14,68	0,056
18	169	Bagnollet 34.039	14,64	0,017
19	123	Dunkerque 43.305	14,56	0,041
20	207	Epernay 27.767	13,92	0,025

m nationale: 0,017  
(sans Paris)



### GENDE

Population et classement des villes :

- ⊙ 20-50 000 hab. 4
- 50-100 000 hab. 12
- ⊖ 100-200 000 hab. 9
- 200-500 000 hab. 5

828 185 Fr.- total : 45, dont 8 professionnels; Marseille :

749 528 Fr.- total du personnel : 48, dont 12 professionnels).

Ce classement établi d'après les chiffres absolus se retrouve-t-il dans le classement établi d'après les chiffres relatifs (Fr./hab.) ?

■ Tableau 2 : classement des 20 premières bibliothèques municipales d'après les dépenses de fonctionnement en Fr./hab.

Seules 8 villes présentes dans le classement précédent s'y retrouvent. Les 4 villes qui consacrent plus de 20 Fr./hab. sont toutes des petites villes (moins de 40 000 hab.) La moitié des 20 premières sont des bibliothèques de villes de moins de 50 000 hab. : Ceci montre qu'une petite municipalité peut consacrer les moyens nécessaires au bon fonctionnement de sa bibliothèque. Les villes de plus de 200 000 hab. (sauf Lille) sont absentes.

Dans ce classement, le nombre de bibliothèques municipales classées est passé de 18 à 9.

17 des 20 bibliothèques ont une surface de locaux (colonne 5 du tableau 2) largement supérieure à la moyenne, signe du dynamisme des bibliothèques figurant dans ce classement.

La majorité d'entre elles (carte de la fig. 5) se localise dans la moitié nord du pays.

Ces deux classements, ainsi que la carte de la fig. 3, ont fait ressortir un certain nombre de villes se distinguant par leur générosité à l'égard de leur bibliothèque. Mais les sommes importantes allouées à ces bibliothèques signifient-elles dans tous les cas des dépenses importantes consacrées au service direct du lecteur (achat de livres, personnel) ?

Pour nous en assurer, nous allons procéder à l'examen de la :

3) Ventilation en pourcentage des dépenses de fonctionnement d'origine communale des villes ayant dépensé plus de 10 Fr./hab. pour leur bibliothèque (tableau 3 et fig. 5)

De prime abord on constate que les bibliothèques de ces villes se distinguent par la part importante des dépenses de fonctionnement qu'elles consacrent aux "autres dépenses" (colonne 12, statistiques des bibliothèques municipales). En effet, 30 sur 40 y consacrent un pourcentage supérieur aux 36 % de la moyenne nationale. Il est vrai que l'hétérogénéité est de règle: il y a loin des 10 % de Grenoble aux 83 % de Chaumont (tableau 3). Seules les villes de 30 à 60 000 hab. apparaissent plus équilibrées dans la répartition de leurs dépenses (fig. 5).

Du fait du gonflement de la rubrique "autres dépenses", la situation de



Villes ayant dépensé plus de 10 F/hab. en 1971 pour leurs Bibliothèques Municipales :

Ventilation des dépenses de Fonctionnement d'origine communale - Tableau 3 9A ①

Faisant partie des 20 premières pour l'ordre des dépenses de Fonctionnement en b. (tableau)	Ville et population	Classement / Population	Total dépenses de fonctionnement (en Francs)	Personnel		Ventilation des dépenses en %			
				Total	Professionnels	Personnel	Acquisitions	Reliure	Autres dépenses
↓	Toulouse 380.340 hab. + 300.000 hab.	4	3.774.394	69	20	36,3%	9,5%	1,8%	52,1%
*	Lille 194.948	11	3.788.039	45	8	21,8	5	1	72
	Grenoble 165.902	15	2.145.343	60	26	65,2	21,5	2,5	10,7
*	Tours 132.861	23	2.173.144	53	10	46	9	2,7	41
*	Rouen 124.577	26	1.699.003	44	19	56	6,6	2,5	34,7
*	Mulhouse 118.558	30	2.000.836	52	17	47	15	1,3	36
*	Roubaix 114.774	31	1.785.456	30	0	29	3,8	1	66
*	Orléans 100.134 + 100.000 hab.	36	1.810.134	36	6	24	6,5	0,6	68,5
	Troyes 77.009	50	990.863	18	6	40	7	1,3	52
*	Pau 76.227	51	1.063.082	26	8	44	14,3	3,4	38,8
*	Cannes 68.021	61	1.088.987	14	2	28,4	7,8	2	61,8
*	Colmar 62.341	66	943.135	24	8	61	11,4	1,7	25
	Ivry s. Seine 60.616	68	681.588	14	2	47,4	17,7	5,2	30
	Levallois-Perret 59.212	71	735.044	11	4	35,7	9,2	2,4	52,5
	Anncy 56.689	76	614.682	15	3	53	11	1,8	34
*	Châlons s. Marne 54.075	82	917.560	18	5	51	11,6	1,4	35,6
	Arras 53.573	85	554.321	9	2	30	10,6	0,5	59
	Châlon s. Saône 52.747	86	527.945	12	2	40	13,2	2,7	43,3
	Douai 51.657	91	634.271	11	2	36,8	9,7	2,3	51
	50 - 100.000 hab.								
	Beauvais 49.347	97	568.325	14	0	40,5	12	3,8	43
*	Dunkerque 47.305	123	605.803	18	2	46	9	0	45

Ventilation des dépenses de fonctionnement d'origine communale

Faisant partie des 20 premières pour l'ordre des dépenses de fonctionnement / hab.	Ville et population	Classement / population	Total dépenses de fonctionnement (en francs)	Personnel		Ventilation des dépenses en %			
				Total	Professionnels	Personnel	Acquisitions	Reliure	Autres dépenses
↓	Choisy-le-Roi 41.711 hab.	131	590.102	18	2	60 %	11,4 %	0,75 %	27,6 %
*	St Germain en Laye 41.190	134	588.716	12	5	43,7	5,4	2,1	48,7
*	Epinal 39.991	142	650.642	9	2	33,5	10,0	9,8	46,5
	Cambrai 39.922	143	376.747	11	3	45,7	10,6	3,5	40
	Chartres 36.881	155	482.386	8	2	41	12,6	0,5	46
	Malakoff 36.297	157	369.732	6	2	45,3	6,2	0,7	47,6
	Macon 35.264	162	452.809	15	4	57,8	11,2	2,7	28,1
*	Bagnole 34.039	169	488.309	11	3	60,3	16,4	4,0	19
*	Vichy 33.898	171	845.789	9	3	23,6	4,8	1,6	70
	Saumur 32.855	175	326.287	6	2	34,3	16,7	7,3	41,5
*	Epernay 27.767	207	386.528	6	1	60	9	0,3	31
	Chaumont 27.569	211	386.387	3	0	12,5	3,5	0,5	83,5
*	St. Dié 26.340	226	670.444	14	3	41,2	14,5	0	44,3
	Chatillon 24.742	243	297.618	5	0	23,7	9,7	0,7	66
*	St Mandé 23.312	258	635.696	7	2	26,0	6,0	1,7	66
*	Carpentras 22.130	271	758.777	10	3	52	1,4	0,9	45,7
	Morlaix 21.516	279	272.006	1	1	18,5	3,3	0	78
	Sceaux 20.342	290	237.230	3	0	64	17	4,6	14,8
	Autun 20.002	297	206.206	3	2	38,5	11,5	2	47,5
					m →	41,5	10,05	2,1	46
				m nationale (sans Paris) →		48,6	13	3,05	35,2

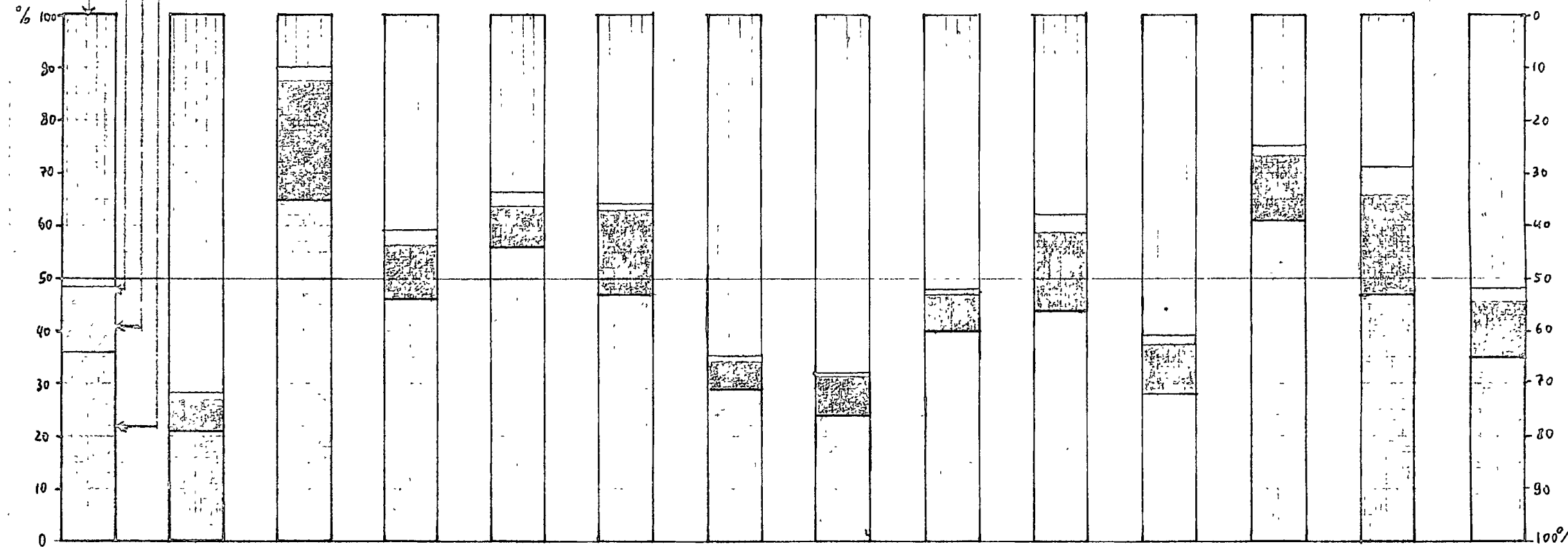
Ventilation en % des dépenses de fonctionnement

fig. 6

Fig. 6

\* LEGENDE :  
 Dépenses de :  
 [Hatched] "Autres dépenses"  
 [White] Reliure  
 [Dotted] Acquisitions  
 [White] Personnel

Personnel  
 Acquisitions  
 Reliure  
 Autres dépenses



Toulouse	Lille	Grenoble	Tours	Rouen	Mulhouse	Roubaix	Orléans	Troyes	Pau	Cannes	Colmar	Ivry s/Seine	Levallois
Population: 380.340 hab.	194.948	165.902	132.861	124.577	118.558	114.774	100.134	77.009	76.227	68.027	62.341	60.616	59.212

69/20  
 Total Professionnels  
 Personnel

Population

fig. 6

LB P

Fig. 6

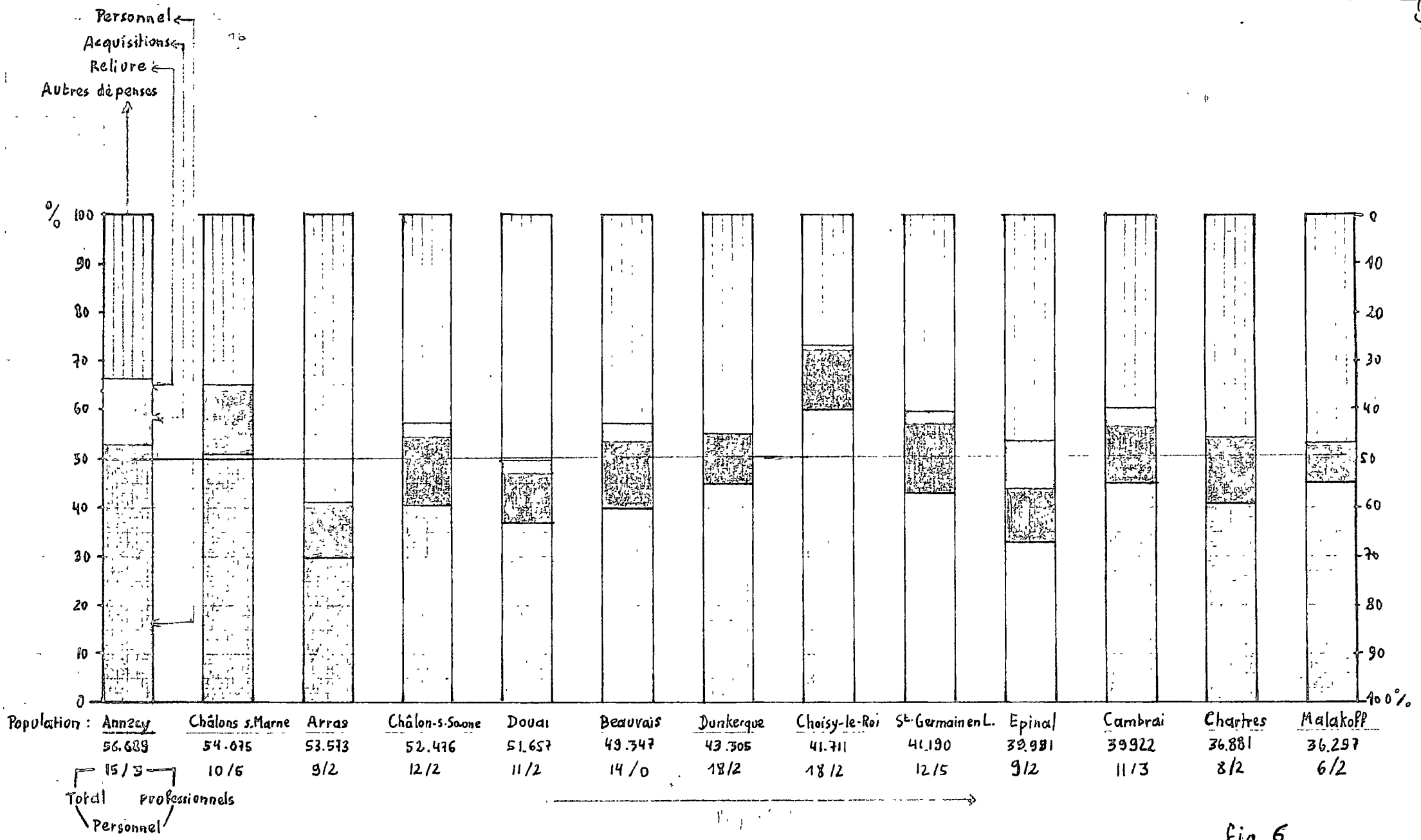


Fig. 6

50

Ventilation en % des dépenses de fonctionnement.

(3)  
Fig. 6.

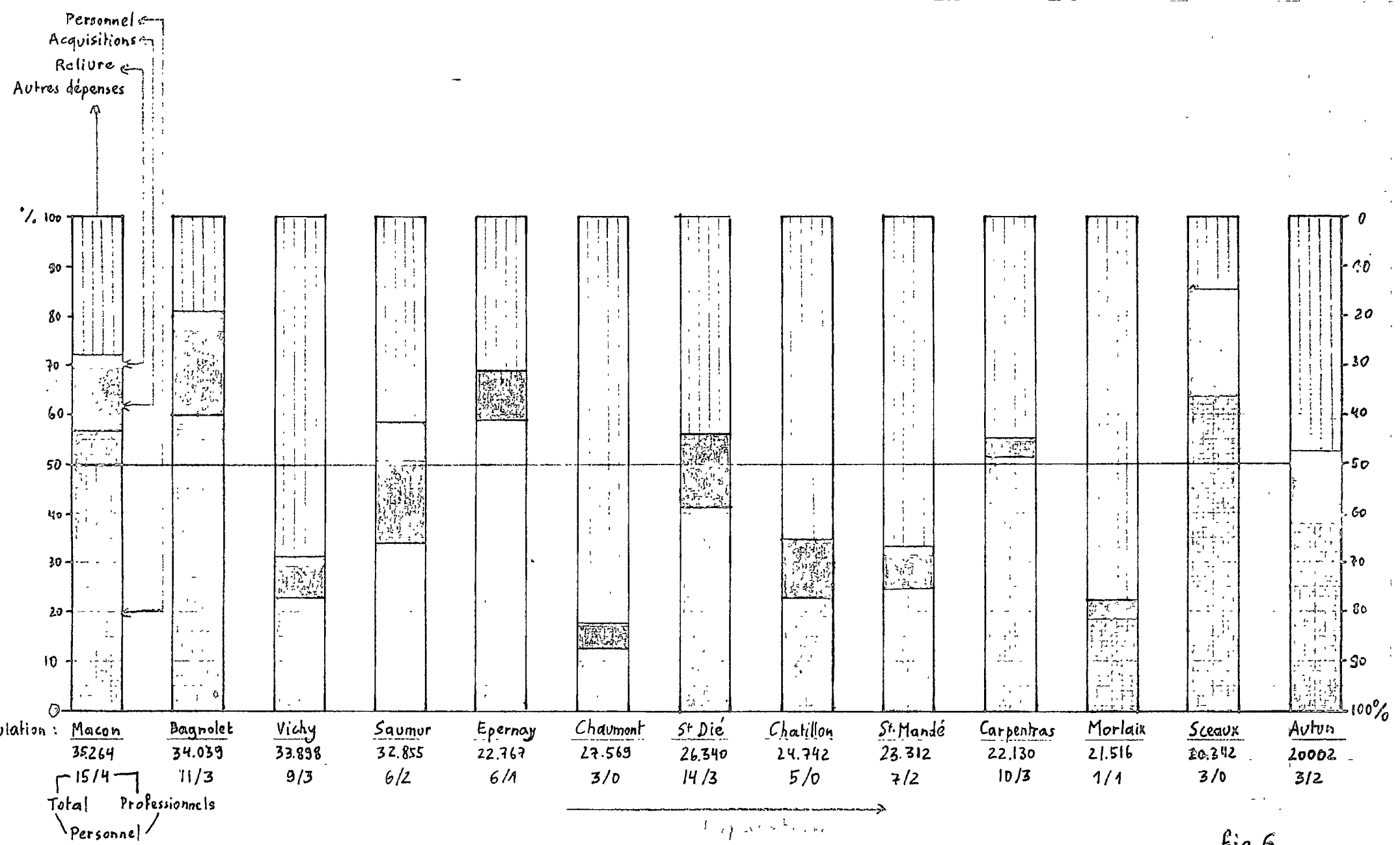


Fig. 6

ces 40 bibliothèques, qui se distinguent par l'importance de leurs moyens, n'est donc pas toujours aussi florissante et équilibrée que les chiffres en Fr./hab. le laissent penser; la part consacrée aux achats de livres et au personnel est souvent inférieure à la moyenne (ex. particulièrement frappante : Lille, Orléans, Vichy, Chaumont - fig. 5 -). Cependant il ne faut pas oublier qu'en chiffres absolus certains pourcentages même faibles, représentent une somme non négligeable; Toulouse par ex. dépense seulement 9,5 % pour les acquisitions; mais 9,5 % de 3 774 394 Fr.- représentent 361 085 Fr.-, soit le quatrième rang français en chiffres absolus pour les acquisitions.

L'examen de la ventilation en pourcentages des dépenses de fonctionnement incite donc à manier les chiffres totaux de dépenses de fonctionnement avec une certaine prudence.

C'est pourquoi nous avons tenu compte du pourcentage des dépenses de fonctionnement consacré aux acquisitions et au personnel pour établir, à titre indicatif, un "palmarès" des dix premières bibliothèques, à partir du classement en francs/hab. (tableau 2). La liste suivante a été obtenue, en faisant la moyenne des classements en Fr./hab. et en pourcentage consacré aux acquisitions et au personnel (colonne 6 et 7, tableau 3), les bibliothèques ayant consacré moins de 50 % à ces deux postes étant éliminées d'office :

1. St. Dié (6; 28,13 Fr./hab.) <sup>■</sup>
2. Châlons/marne (6; 17,6 Fr.-)
3. Colmar (6; 16,86 Fr.-)
4. Carpentras (6,5; 35,84 Fr.-)
5. Mulhouse (6,5; 17,64 Fr.-)
6. Choisy-le-roi (9; 14,74 Fr.-)
7. Bagnolet (9; 14,64 Fr.-)
8. Tours (9,5; 17,46 Fr.-)
9. Epernay (12; 13,9 Fr.-)
10. Pau (12,5; 14,6 Fr.-)

■ Entre parenthèses : La moyenne des classements et les dépenses de fonctionnement en Fr./hab.

Au terme de ce rapide examen, on ne peut que constater que les bibliothèques municipales forment un ensemble hétéroclite : au niveau du volume des dépenses (grandes villes dépensant moins que des villes plus petites; diversité régionale), comme au niveau de leur ventilation (écarts à la moyenne très importants).

Les surfaces des locaux également sont très variables, ne suivent aucune progression et sont souvent inférieures aux normes.

Ce sont surtout des bibliothèques des petites villes (20 000 à 50 000 hab.) qui sont les plus disparates et les moins bien dotées : certaines, comme Noisy-le-Grand ou Conflans-Sainte-Honorine, n'ont rien dépensé pour les acquisitions en 1971.

Seules quelques bibliothèques sont équilibrées : entre autres celles figurant au "palmarès" ci-dessus.

Les situations diverses et les décalages constatés peuvent peut-être s'expliquer par l'influence de "l'environnement" des bibliothèques.

- : - : - : -

### III. LES BIBLIOTHEQUES MUNICIPALES ET LEUR CONTEXTE ECONOMIQUE ET POLITIQUE

---

On peut, en effet, penser que "l'environnement" ambiant peut influencer sur l'importance des crédits accordés à une bibliothèque : par ex. une commune de région riche aura peut-être tendance à être plus généreuse, de même qu'un conseil municipal de telle couleur politique.

Pour vérifier ces hypothèses nous allons mettre un certain nombre de variables en rapport avec le chiffre par habitant des dépenses de fonctionnement d'un échantillon de bibliothèques. En effet, pour la clarté de la comparaison, il faut choisir parmi les 297 bibliothèques. Le groupe le plus cohérent, et que nous connaissons le mieux (voir chap. précédent) est celui des bibliothèques des communes de plus de 50 000 hab. qui nous servira donc d'échantillon.

Le premier groupe de variables est de type économique :

#### 1) L'environnement économique des bibliothèques municipales (fig. 7)

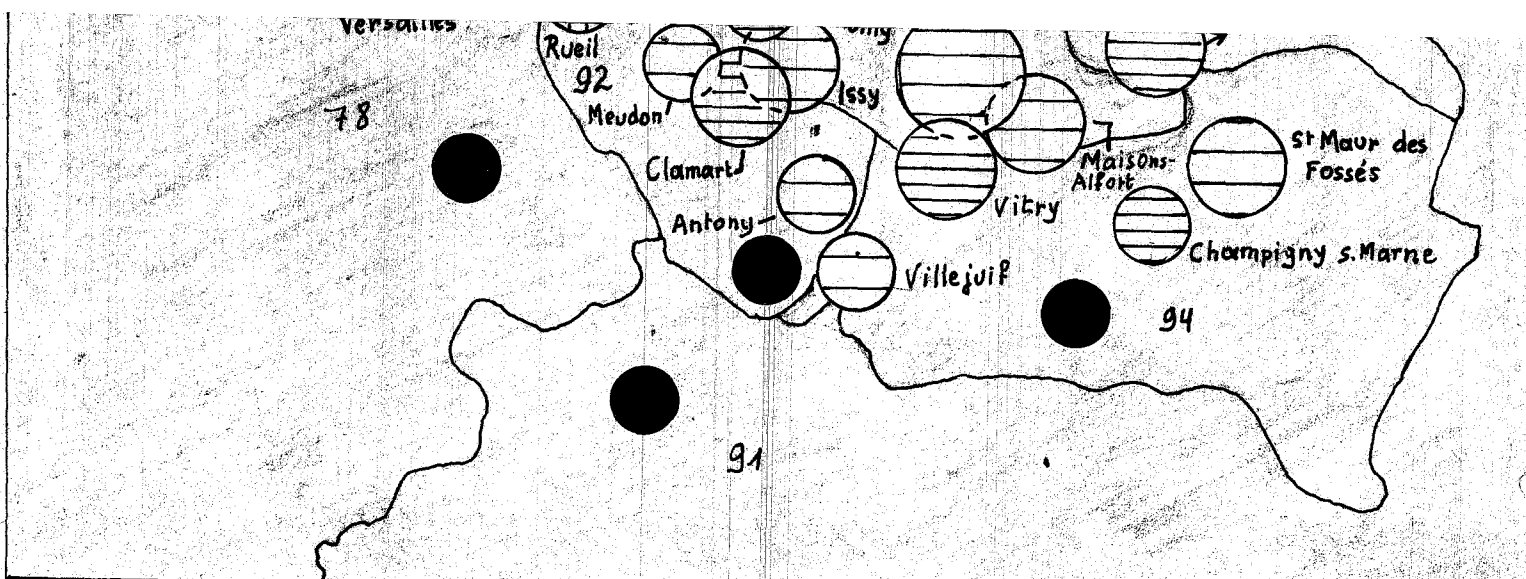
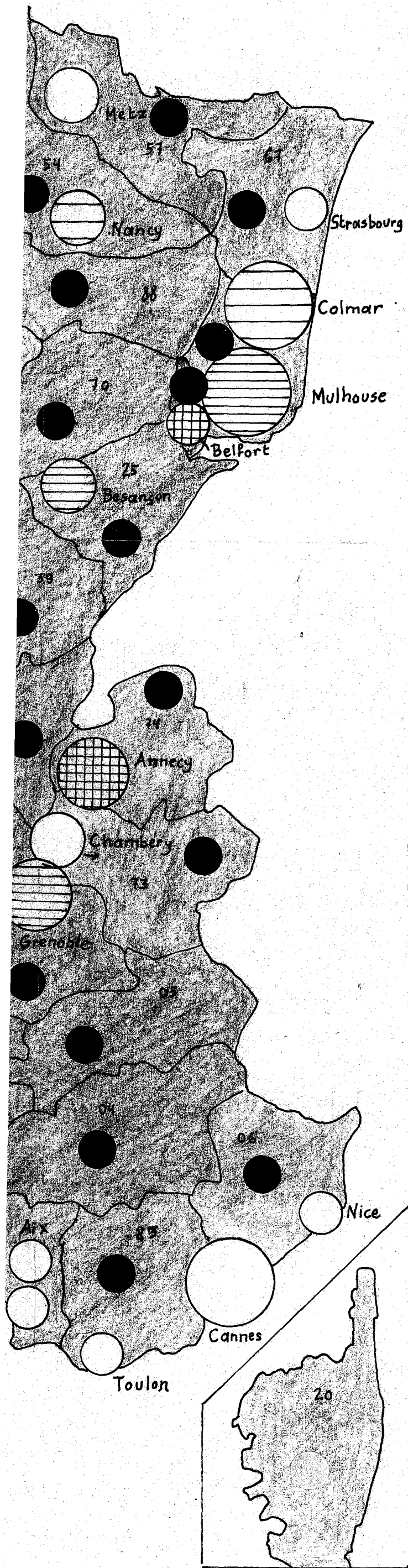
Deux indicateurs permettant de caractériser une situation économique ont été retenus : la composition de la population active et le montant des impôts sur le revenu. Dans le cas des villes, le premier renseigne sur l'équilibre et le dynamisme des activités de la ville, le second, sur le niveau de vie de ses habitants. Les deux peuvent fournir indirectement des indications sur l'état des finances de la commune (ainsi on peut supposer que les revenus d'une commune sont plus élevés si elle a sur son sol un nombre suffisant d'industries, ou si elle est capable de jouer un rôle moteur dans le domaine des services ou encore si ses habitants ont des revenus élevés).

Etant donné la difficulté, voire l'impossibilité d'obtenir les chiffres des impôts sur le revenu par habitant de toutes les communes considérées, nous nous sommes contentés de ceux des différents départements. Le niveau des revenus d'un département n'est pas uniforme sur tout son territoire. Mais une tendance (à la pauvreté par ex.) se vérifie en général partout, donc dans les villes et la correspondance d'ensemble entre le niveau de vie d'un département et celui de ses villes permet d'utiliser les moyennes départementales.









\* Dépenses de fonctionnement en Francs par hab. (1971) :

φ en mm. :

- 10 moins de 6, 10 F, moyenne nationale
- 13 6, 10 F - 10 F / hab.
- 17 10 - 15 F / hab.
- 21 plus de 15 F / hab.

\* Pourcentage de la population active des communes employée dans le secteur secondaire: [1968]

- moins de 35%  45 - 50 %
- de 35 à 45%  plus de 50%

\* Départements : Impôts sur le revenu / hab. (en Francs) : [1972]

- 400-600 F/hab.  800-1000 F/hab.
- 600-800 F/hab.  plus de 1000 F/hab.

\* Liste des départements

01 Ain	33 Gironde	65 Pyrénées (Htes.)
02 Aisne	34 Hérault	66 Pyrénées Or.
03 Allier	35 Ile et Vilaine	67 Rhin (Bas)
04 Alpes de Hte Prov.	36 Indre	68 Rhin (Ht)
05 Alpes (Htes.)	37 Indre et Loire	69 Rhône
06 Alpes Maritimes	38 Isère	70 Saône (Hte.)
07 Ardèche	39 Jura	71 Saône et L.
08 Ardennes	40 Landes	72 Sarthe
09 Ariège	41 Loir et Cher	73 Savoie
10 Aube	42 Loire	74 Savoie (Hte.)
11 Aude	43 Loire (Hte.)	75 Paris
12 Aveyron	44 Loire-Atl.	76 Seine Marit.
13 B. du Rhône	45 Loiret	77 Seine et M.
14 Calvados	46 Lot	78 Yvelines
15 Cantal	47 Lot-et-Gar.	79 Sèvres Deux-
16 Charente	48 Lozère	80 Somme
17 Charente M.	49 Maine et Loire	81 Tarn
18 Cher	50 Manche	82 Tarn-et-Gar.
19 Corrèze	51 Marne	83 Var
20 Corse	52 Marne (Hte.)	84 Vaucluse
21 Côte d'Or	53 Mayenne	85 Vendée
22 C. du Nord	54 Meurthe et Mos.	86 Vienne
23 Creuse	55 Meuse	87 Vienne (Hte.)
24 Dordogne	56 Morbihan	88 Vosges
25 Doubs	57 Moselle	89 Yonne
26 Drome	58 Nièvre	90 Ter. de Belfort
27 Eure	59 Nord	91 Essonne
28 Eure et Loir	60 Oise	92 Hts. de Seine
29 Finistère	61 Orne	93 Seine St Denis
30 Gard	62 Pas de Calais	94 Val de Marne
31 Garonne (Hte)	63 Puy de Dome	95 Val d'Oise
32 Gers	64 Pyrénées Atl.	

La carte (fig. 7) montre :

- composition de la population active des villes : on constate que les situations extrêmes ne semblent pas favoriser les bibliothèques; en effet, les villes trop industrialisées ( + de 50 % d'employés dans le secteur secondaire) et, parmi ces villes, surtout les villes de la banlieue des grands centres urbains (banlieue parisienne et lyonnaise principalement), ainsi que les villes sous-industrialisées (moins de 35 % d'employés dans le secondaire) sont mal dotées en crédits
- Par contre les villes ayant une fonction tertiaire importante, mais tout de même un secteur secondaire suffisant (industries légères avec rémunérations élevées), variant de 35 à 45 %, semblent être un milieu favorable aux bibliothèques. Mais les correspondances relevées ne permettent pas de généraliser.
- Niveau de vie des départements : pour l'ensemble du pays, on constate qu'il n'y a pas de liaison obligatoire entre les revenus et les sommes allouées aux bibliothèques (60 % des communes situées dans un département où l'on paie moins de 800 Fr.- d'impôts dépensent plus de 6 Fr.-/hab., contre 48 % seulement pour les départements où l'on paie plus de 800 Fr.-; ce pourcentage faible est dû en partie à la région parisienne, à revenus théoriquement élevés mais où 37 % seulement des bibliothèques reçoivent plus de 6 Fr.-/hab.).

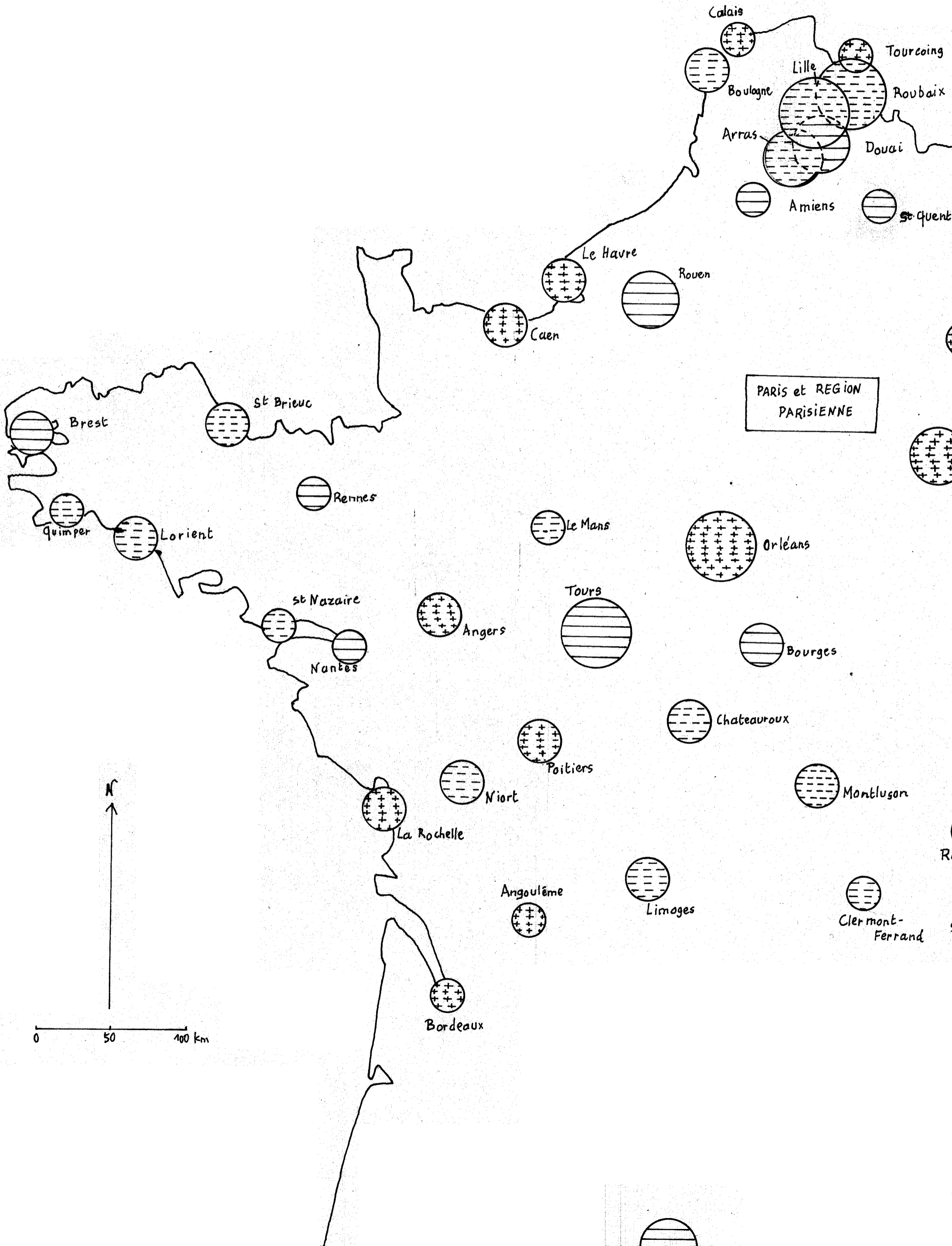
Par contre, dans le détail, on constate quelques correspondances: ainsi des départements comme le Haut-Rhin et la Seine Maritime par ex., aux revenus élevés, ont des bibliothèques bien dotées. D'autre part, dans les régions les plus pauvres on trouve peu de bibliothèques pourvues de crédits élevés : un certain niveau économique semble donc nécessaire au développement des bibliothèques.

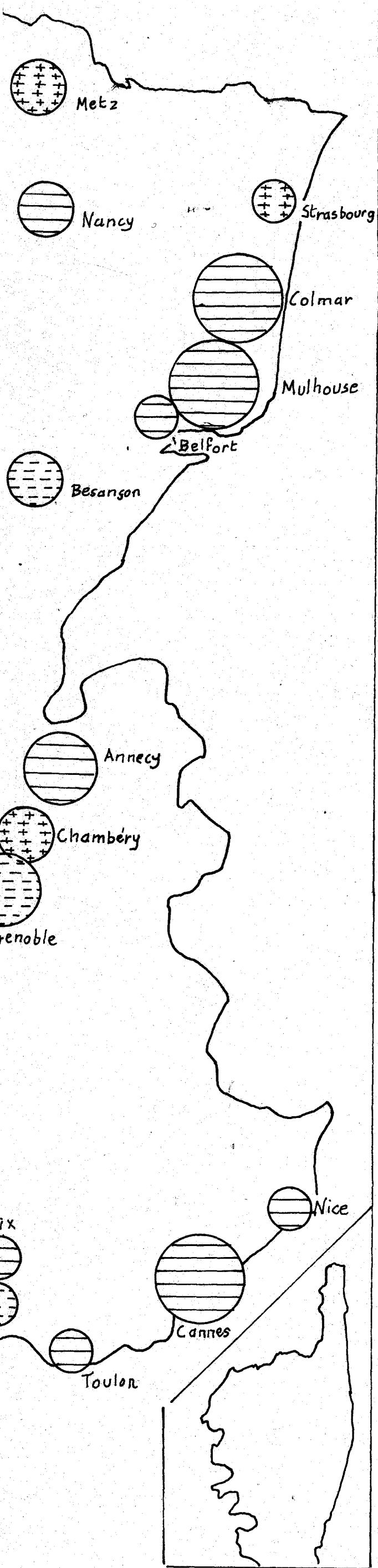
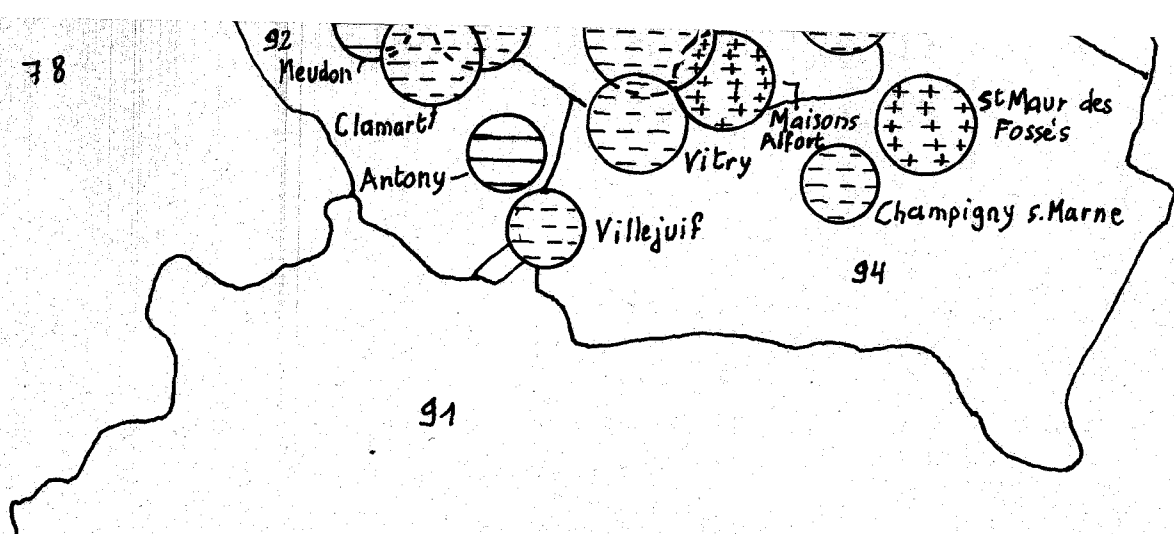
Existe-t-il des corrélations entre la composition politique des municipalités et les sommes accordées aux bibliothèques ?

## 2) Le contexte politique des bibliothèques municipales (fig. 8)

C'est à partir de la composition des conseils municipaux élus en 1965 que la comparaison a été effectuée (carte de la fig. 8). Quelques problèmes ont surgi pour certaines municipalités qualifiées de "centristes" : ont été rattachés au centre des groupes de conseillers proches de la gauche, parfois même



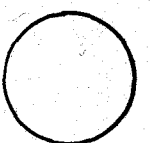
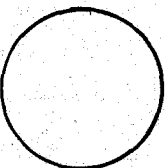
\* COMMUNES DE PLUS DE 50.000 HAB. AYANT UNE BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE :  
Dépenses de fonctionnement des B.M., composition politique des Conseils Municipaux.



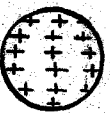




\* Dépenses de fonctionnement en Francs par hab. (1971):

Ø en mm.:

- 10  moins de 6, 10 F, moyenne nationale
- 13  6, 10 F - 10 F / hab.
- 17  10 - 15 F / hab.
- 21  plus de 15 F / hab.

\* Composition politique de la majorité du Conseil Municipal (Elections Municipales de 1965):

-  DROITE
-  CENTRE
-  GAUCHE

issus de la gauche (ex-S.F.I.O. par ex.), des centristes, radicaux, "modérés" (en fait souvent proches de la majorité), ou sans étiquette. Ainsi dans certains cas des municipalités qu'on ne pouvait placer ni franchement à droite ni franchement à gauche ont été qualifiées de "centristes".

En examinant la carte, on s'aperçoit que la couleur politique des municipalités importe peu dans la distribution des crédits aux bibliothèques. En effet, le pourcentage des municipalités dépensant plus de 6Fr.- 10 (moyenne nationale) est pratiquement identique pour les trois groupes politiques : droite : 56 %; centre : 51 %; gauche : 52 %. C'est seulement au niveau des villes dépensant plus de 10 Fr.-/hab. que l'on constate des différences : 13 % des municipalités de droite consacrent plus de 10 Fr.-/hab.; centre : 24 %; gauche : 17 %.

Sans doute pour beaucoup de municipalités, la bibliothèque n'a pas assez de valeur "électorale" (pas autant que la construction d'une piscine par ex.) pour qu'on lui consacre des crédits importants.



T A B L E D E S M A T I E R E S

INTRODUCTION	I
I SITUATION D'ENSEMBLE DES BIBLIOTHEQUES MUNICIPALES EN 1971	4
II ETUDE DE LA REPARTITION GEOGRAPHIQUE ET DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DES BIBLIOTHEQUES MUNICIPALES	6
1) Cartographie des 297 bibliothèques municipales des villes de plus de 20 000 habitants	6
2) Les dépenses de fonctionnement des bibliothèques muni- cipales des villes de plus de 50 000 habitants	7
3) Ventilation en pourcentage des dépenses de fonctionnement d'origine communale des villes ayant dépensé plus de 10 F par habitant pour leur bibliothèque	9
III LES BIBLIOTHEQUES MUNICIPALES ET LEUR CONTEXTE ECONOMIQUE ET POLITIQUE	12
1) L'environnement économique des bibliothèques municipales	12
2) Le contexte politique des bibliothèques municipales	13
CONCLUSION	15





# \* ANNEXE 1 : LISTE DES CARTES, GRAPHIQUES ET TABLEAUX <sup>17</sup>

- Figure 1 : Ensemble des Bibliothèques municipales : évolution du nombre de livre prêtés à domicile par habitant et des dépenses d'investissement et de fonctionnement en francs par hab. (1970 - 1973). [histogrammes]
- Figure 2 (n'est pas insérée dans tous les exemplaires) : Population des communes de plus de 20.000 habitants ayant une bibliothèque municipale.
- Figure 3 : Bibliothèques Municipales des villes de plus de 50.000 hab. :
  - dépenses de fonctionnement, total (origine communale)
  - dépenses de fonctionnement, en F/hab. (commune + état)
  - population des communes.
- Tableau 1 : Dépenses de fonctionnement en francs : les 20 premières bibliothèques (avec : surface, personnel, % dépenses de personnel).
- Figure 4 : Dépenses de fonctionnement en F : carte des 20 premières bibliothèques
- Tableau 2 : Dépenses de fonctionnement en francs/hab. : les 20 premières bibliothèques (avec : surface en m<sup>2</sup>/hab.).
- Figure 5 : Dépenses de fonctionnement en F/hab. : carte des 20 premières bibliothèques
- Tableau 3 : Villes ayant dépensé plus de 10 F/hab. pour leur bibliothèque :
  - ventilation en % des dépenses de fonctionnement d'origine communale (avec : total des dépenses de fonctionnement, personnel)
- Figure 6 : histogrammes : Ventilation en % des dépenses de fonctionnement des villes ayant dépensé plus de 10 F/hab. pour leur Bibliothèque Municipale.
- Figure 7 : Communes de plus de 50.000. hab. ayant une bibliothèque :
  - dépenses de fonctionnement, en F/hab., des bibliothèques municipales
  - composition de la population active.Départements : impôts sur le revenu en F/hab.
- Figure 8 : Communes de plus de 50.000 hab. ayant une bibliothèque :
  - dépenses de fonctionnement en F/hab. des bibliothèques mun.
  - composition politique des conseils municipaux -

ANNEXE 2 - BIBLIOGRAPHIE

- FRANCE. Bibliothèques et lecture publique (Direction). - Bibliothèques municipales, statistiques 1971 (résultats généraux et par communes). - Paris, Imprimerie Nationale, 1974. - 68p.
- BULLETIN DES BIBLIOTHÈQUES DE FRANCE - Bibliothèques municipales :
  - statistiques 1969 : publiées en 1971 (juin) n° 6, p. 331-350
  - statistiques 1970 : publiées en 1972 (mai) n° 5, p. 193-205
  - statistiques 1971 : publiées en 1973 (juin) n° 6, p. 245-272
  - statistiques 1972 : publiées en 1974 (sept.-oct.) n° 9-10, p. 453-464
  - statistiques 1973 : publiées en 1975 (juin) n° 6, p. 255-262
- FRANCE. Bibliothèques et lecture publique (Direction). - Situation actuelle des bibliothèques municipales en France. - Paris [1970]
- ASSOCIATION DES MAIRES DE FRANCE. Communes urbaines (commission). - Enquête statistique sur les bibliothèques municipales. - Paris [1969].
- GARRIGOUX (Alice). - La lecture publique en France. - Notes et études documentaires, n° 3948, Décembre 1972.
- RACLOT (M.). - Les dépenses des bibliothèques municipales. - Edité par la Fédération Nationale des Centres Culturels Communaux
- FRANCE. Bibliothèques et lecture publique (Direction). - Adresses des Bibliothèques Publiques (B.C.P., B.M.). - Paris, Imprimerie Nationale, 1975.
- YVERT (Louis). - Les statistiques des bibliothèques municipales (In : Bulletin des bibliothèques de France, n° 6, juin 1971, p. 309-350)

